



Contentieux bancaire d'une étudiante chinoise

Par **Xiaoya**, le **12/05/2009** à **18:07**

Bonjour à vous, je sollicite votre altruisme au sujet d'une amie chinoise venue étudier en France pour le 1er semestre de septembre 2008 à janvier 2009. Elle a ouvert un compte à la bnp et suite à un quiproquo avec les service de la caf, qui devait lui verser 300euros en janvier peu avant son départ, elle retira 300euros de son compte avant de rentrer en chine, pensant que ceux de la caf compenseraient ces derniers. Problème: la caf n'a jamais versé cet argent depuis. Le temps passe et elle se rend compte de la situation il y a quelques semaines de cela. Entre temps la banque a bloqué son compte et le découvert et passé à 400euros. Elle est en contentieux bancaire. Que peut t elle faire de chine? Que risque t-elle si elle ne régule pas sa situation lors d'un prochain voyage ou séjour en France? Enfin, si elle revenait en France, pourrait elle ouvrir à nouveau un compte dans une autre banque en attendant que le contentieux soit réglé? Je vous remercie pour vos futurs conseils, et l'attention porté à mon appel. Cordialement.